



Simple services R-G4FN



Désignation	AEROGAM
V02590	AEROGAM PRO 1000 R-G4FN
V02594	AEROGAM PRO500 R-G2FN



Notice d'installation

CHARVET

F-38850 – CHARAVINES
Tél. : (33)-4-76-06-64-22
Fax : (33)-4-76-55-78-75
Email : info@charvet.fr
Email : sav@charvet-sa-fr

NOTICE : Aerogam pro 1000 R-G4FN
ind. : A; Date de création : 29/03/12
Date de mise a jour
Code notice :

SOMMAIRE

NOTICE D'INSTALLATION	1
« CONFORMITE AU DECRET FRANÇAIS N°2005-829 DU 20 JUILLET 2005. »	4
1. INSTALLATION	5
1.1. GENERALITES	5
1.2. MANUTENTION – MISE EN PLACE	5
1.3. MONTAGE DE LA MITRE	6
2. RACCORDEMENT GAZ	6
2.1. CONTROLES AVANT RACCORDEMENT :.....	7
2.2. RACCORDER L'APPAREIL AU RESEAU GAZ :.....	7
2.3. CONTROLES APRES RACCORDEMENT :	7
2.4. PROCEDURE DE PRISE DE PRESSION.....	8
3. REMPLACEMENT DE L'INJECTEUR	8
3.1. CHANGEMENTS D'INJECTEURS ET REGLAGES D'AIR.	8
3.2. TABLEAU REGLAGE GAZ.	8
4. RACCORDEMENT ELECTRIQUE	9
4.1. CONTROLES AVANT RACCORDEMENT	9
4.2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE.....	9
4.3. CONTROLES APRES RACCORDEMENT	9
5. RACCORDEMENT EAU (OPTION RUISSELLEMENT D'EAU)	10
5.1. RACCORDEMENT EN EAU :	10
5.2. CONTROLES APRES RACCORDEMENT	10
6. SHEMAS DE CÂBLAGE	11
7. LISTE DES PIECES DE PREMIERE URGENCE	14

« Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. »

Exclusivement pour la France

A - La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. A ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge :

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECYSTEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation. Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYS'TEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

- ↳ au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.
- ↳ ou à l'adresse e-mail suivante : synegdeee@recystempro.com

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

- nom du producteur de l'équipement
- type d'équipement
- poids estimé
- lieu d'enlèvement
- nom et coordonnées de l'installateur
- adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYS'TEM-PRO procédera à l'enlèvement. » »

« Cet appareil est conforme à la directive 2009/142(Déclaration de conformité au type) »



1. INSTALLATION

1.1. Généralités

L'installation doit être faite dans un local suffisamment aéré avec extraction mécanique, selon les règles de l'art, conformément aux règlements et normes en vigueur dans le pays d'installation et aux instructions contenues dans cette notice

Cet appareil de Type A ne doit pas être raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion. Après installation, assurer la formation des utilisateurs au bon usage de l'appareil. (voir notice d'utilisation)

Garantie : La garantie est portée sur le contrat de vente.
Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.

Le manuel d'utilisation doit être remis à l'utilisateur après installation.

1.2. Manutention – Mise en place

- Il est impératif de laisser l'appareil sur son socle bois lors des manutentions jusqu'à l'implantation définitive.
- Déballer, vérifier le bon état de l'appareil.
- En cas d'avaries, signifier les réserves sur le bordereau de livraison, les confirmer au plus tard sous 48 heures, par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

Implantation

Une attention toute spéciale doit être accordée aux réglementations de prévention incendies de l'établissement concerné (voir réglementation E.R.P.)

- Installer impérativement sous une hotte d'extraction.
- Si cet appareil doit être mis en place près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble, de bordures décoratives, il est recommandé que ceux-ci soient faits d'un matériau non combustible.
- Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique non combustible.
- En cas de doute sur les matériaux, implanter votre appareil en respectant un espace de 10 cm.
- Retirer toutes les protections plastiques des habillages.
- Mettre l'appareil sur son emplacement de travail en zone cuisson près de la réservation gaz nécessaire à son fonctionnement.



- **Appareil fixe :**

Mettre les pieds ou les boulons de réglage (ceux-ci sont livrés dans un carton complémentaire.) Régler l'appareil de niveau en agissant sur le réglage en hauteur des pieds pour obtenir un plan de travail horizontal.

- **Appareil mobile :**

Mettre les roulettes (celles-ci sont livrées dans un carton complémentaire.) Les roulettes freins doivent être impérativement bloquées lorsque l'appareil est en position de raccordement et tout le temps de la fonction cuisson.

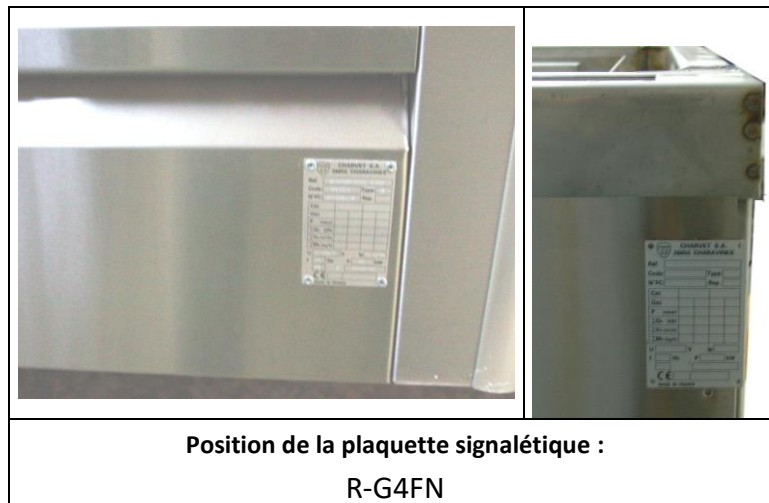
Intervention :

Toute intervention ou dépannage sur un appareil doit être effectué par un installateur qualifié.

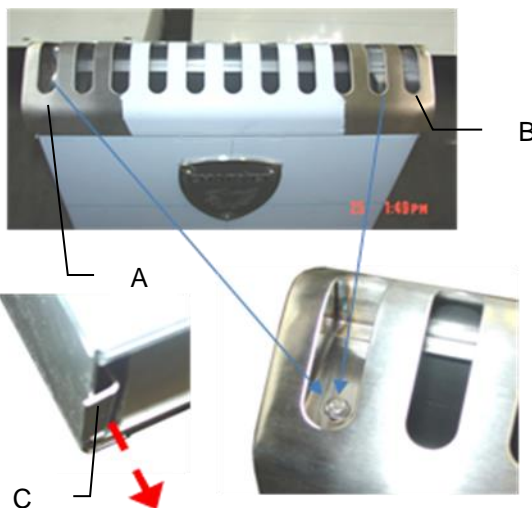
L'appareil doit être isolé du réseau gaz par fermeture de la vanne gaz

- **Plaquette signalétique**

Chaque appareil comporte une plaquette signalétique. Reporter les informations qui se trouvent sur la plaque signalétique de l'appareil sur la partie de la notice prévue à cet effet. (voir la dernière page). ceci facilitera votre communication avec votre client pour une meilleure prestation de service.



1.3. Montage de la mitre



Fixer la mitre d'évacuation des produits de combustion sur le dessus de l'appareil, s'assurer que rien n'obture le conduit (intérieur / extérieur).

- Dévisser les vis **A** et **B** (Figure A)
- faire descendre les pattes de fixation **C** situées sous la mitre du côté droit et gauche.
- Placer la mitre au-dessus de son logement, glisser les pattes de fixation sous le dessus, et resserrer les vis **A** et **B**

Figure A

2. RACCORDEMENT GAZ



- **Appareil fixe :**

Raccorder l'appareil sur sa rampe en attente (tube ½ " fileté mâle pas du gaz) à la canalisation fixe d'amenée du gaz en interposant une vanne de barrage permettant d'isoler l'appareil du reste de l'installation.

- **Appareil mobile :**

Raccorder l'appareil sur sa rampe en attente (tube ½ " fileté mâle pas du gaz) à la canalisation fixe d'amenée du gaz à l'aide d'un flexible gaz autorisé, en interposant une vanne de barrage permettant d'isoler l'appareil du reste de l'installation.
Mettre en place le système anti-arrachement.

2.1. **Contrôles avant raccordement :**

- De la propreté de la canalisation
- Du dimensionnement de la canalisation gaz afin d'obtenir la pression d'alimentation nécessaire au bon fonctionnement de l'appareil.
- Du débit d'air neuf
Le débit d'air neuf requis pour l'alimentation en air de combustion est de 2 m³/h/kW. (Voir tableaux)
- Du type de gaz utilisé
Vérifier que l'appareil est réglé pour le type de gaz distribué dans l'installation (nature / pression), indications portées sur l'étiquette à proximité du raccordement gaz.

Code	Type appareil	Puissance (kW)	Débit d'air neuf requis (m ³ /h/kW)
V02590	AEROGAM PRO 1000 R-G4FN	40	80

Tableau 1

2.2. **Raccorder l'appareil au réseau gaz :**

Le raccordement s'effectue sur le côté de l'appareil sur tube M1/2.(Figure B, Rep A)

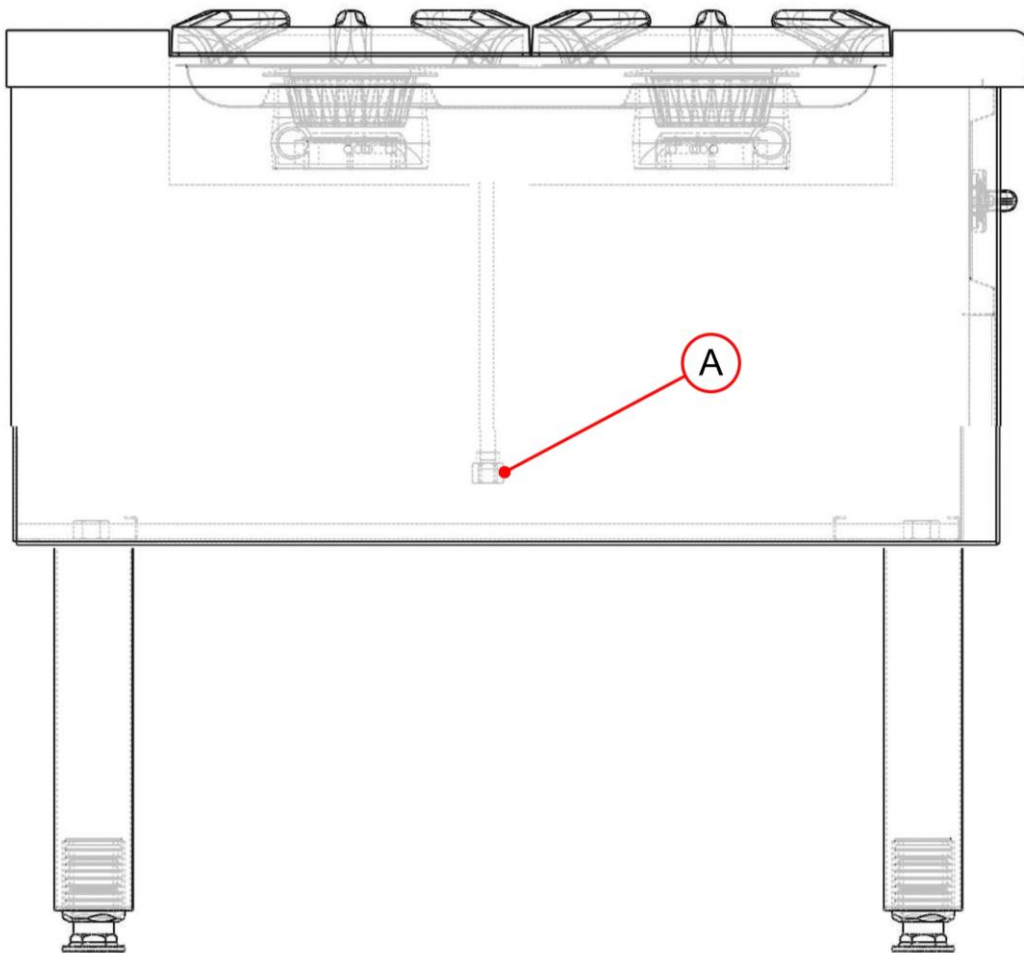


Figure B

2.3. **Contrôles après raccordement :**

- Etanchéité du circuit jusqu'au robinet.
- Pression d'alimentation de l'appareil en fonctionnement
- Contrôler l'aspect de la flamme
- Régler le ralenti du robinet sphérique ¼ figure C Rep 4 (voir page 10)
- S'assurer du bon fonctionnement de l'appareil et des organes de sécurité.

2.4. **Procédure de prise de pression.**

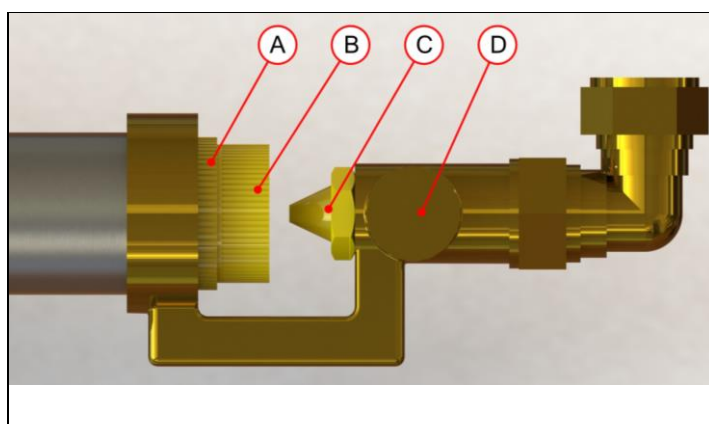
- Retirer la manette de commande.
- Enlever le bandeau de commande.(vis de fixation sous le capot de commande)
- Desserrer la vis de la prise de pression.
- Brancher le manomètre sur la prise (Figure C Rep 6).
- Mettre l'appareil en fonctionnement, en débit max.
- Vérifier vos mesures (voir tableau réglage gaz Tableau 1)

Note : Tous les appareils raccordés sur la même canalisation doivent être en fonctionnement lors de ce contrôle

3. REMPLACEMENT DE L'INJECTEUR

En cas de changement d'injecteur ; après remplacement de l'injecteur, s'assurer de l'étanchéité du circuit gaz au point de raccordement injecteur / porte injecteur. Se reporter aux tableaux § 3.2.

3.1. **Changements d'injecteurs et réglages d'air.**



- Retirer les grilles, Puis la cuvette, pour avoir accès au venturi
- La bague d'air (B) et l'injecteur (C) sont accessibles
- Débloquer la bague d'air (écrou (A) /bague)
- Changer l'injecteur (clé à œil de 17 mm) Voir tableau § 3.2.
- Régler la distance « d », re bloquer (écrou /bague), scellé en position après réglage.

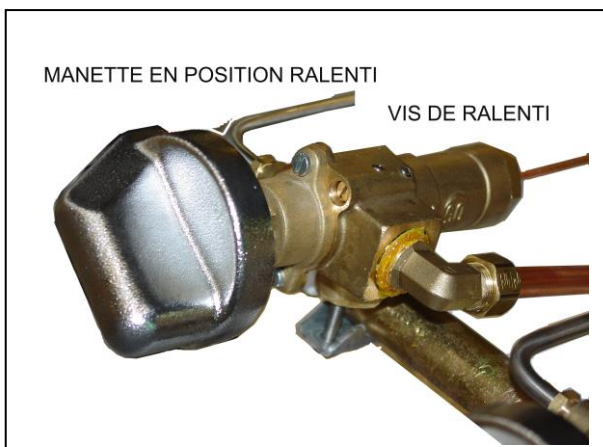
3.2. **Tableau réglage gaz.**

Brûleur				
Réglage	Gaz de référence sous pression nominale	Repère gravé sur l'injecteur	Réglage d'air d (mm) *2	Débit calorifique nominal kW *1
1	G20 : Pn = 20 mbar	240	3	10
2	G 25 : Pn = 20 mbar	250		
3	G 25 : Pn = 25 mbar	240		
4	G 30 : Pn = 29 mbar	150	Max	
5	G 30 : Pn = 50 mbar	135	Max	
6	G 31 : Pn = 37 mbar	150	Max	
7	G 31 : Pn = 50 mbar	150	2	
8	G 110 : Pn = 8 mbar			
9	G 120 : Pn = 8 mbar			

Veilleuse		
Réglage	Gaz de référence sous pression nominale	Repère gravé sur l'injecteur
1	G 20 : Pn = 20 mbar	35
2	G 25 : Pn = 20 mbar	
3	G 25 : Pn = 25 mbar	
4	G 30 : Pn = 29 mbar	22
5	G 30 : Pn = 50 mbar	
6	G 31 : Pn = 37 mbar	
7	G 31 : Pn = 50 mbar	
8	G 110 : Pn = 8 mbar	
9	G 120 : Pn = 8 mbar	

- 1 Puissance mesurée sur pouvoir calorifique inférieur du gaz (HI) pour 1 brûleur.
- 2 Réglage d'air primaire mesuré suivant figure 1

3.3. Réglage du ralenti



- Procédure du réglage du ralenti brûleur découvert

Enlever les manettes de commande.
 Déposer le bandeau de commande.
 (Voir raccordements gaz)
 Repositionner la manette
 Procéder à la mise en service.
 Mettre sur la position ralentie (fig.3)
 Agir sur la vis de réglage du ralenti.
 Pour augmenter le ralenti, dévisser la vis du ralenti (fig.3)

Note : Le brûleur ne doit pas s'éteindre lors du passage du débit maxi au débit mini. Voir réglage ralenti



= Petite flamme ou ralenti

4. RACCORDEMENT ELECTRIQUE



L'appareil doit être obligatoirement raccordé à la terre.
Il y a danger de mettre l'appareil en service sans relier sa masse à la terre.
Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas d'accidents consécutifs à une mise à la terre inexistante ou incorrecte.
S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts de 3.5mm et en conforme à la norme EN 60335-1 de mai 2003
Toutes les opérations de contrôles et de vérifications ci-dessous sont faites l'appareil étant hors fonctionnement et à froid.

L'appareil est raccordé par un câble par un câble normalisé (245 IEC 57 ou 245 IEC 66), ou toute autre nature de câble présentant les mêmes caractéristiques.

Les appareils mobiles sont munis d'une fiche de prise de courant appropriée à la puissance. Cette fiche doit être accessible en permanence.

4.1. Contrôles avant raccordement

Avant de procéder à la mise sous tension de l'appareil, s'assurer :

- Que la tension électrique du réseau est compatible avec la tension et la puissance de l'appareil.
- De la bonne fixation du câble,
- Du bon serrage des connexions de l'appareil,
- Que la section du câble est compatible avec la puissance de l'appareil.

4.2. Raccordement électrique

Raccorder l'appareil au réseau électrique à l'aide du câble fourni avec l'appareil.

4.3. Contrôles après raccordement

- De la bonne mise à la terre, (voir les avertissements)
 - De l'isolement de l'équipement électrique,
 - Du bon fonctionnement de l'appareil (allumage, fonctionnement du thermostat...)
- Mise en service : (Se reporter à la partie mise en service utilisateur)

Tableau des adaptations aux différentes tensions des réseaux

<i>Tension de transformation</i>					
<i>Les différentes configurations élect.</i>		1~230V+T	3~230V+T	3~400V+T	3~400V+N+T
Allumage électrique		S	A	C	A
Schéma élec.		SE001/00			
Bac à eau		S	A	C	A
Schéma élec.		SE0099/00			
Allum. élect. + bac à eau		S	A	C	A
Schéma élec.		SE0101/00			
A → Couplage possible B → Nous consulter C → Impossibilité de couplage D → Tension indisponible					

5. RACCORDEMENT EAU (OPTION RUISSELLEMENT D'EAU)

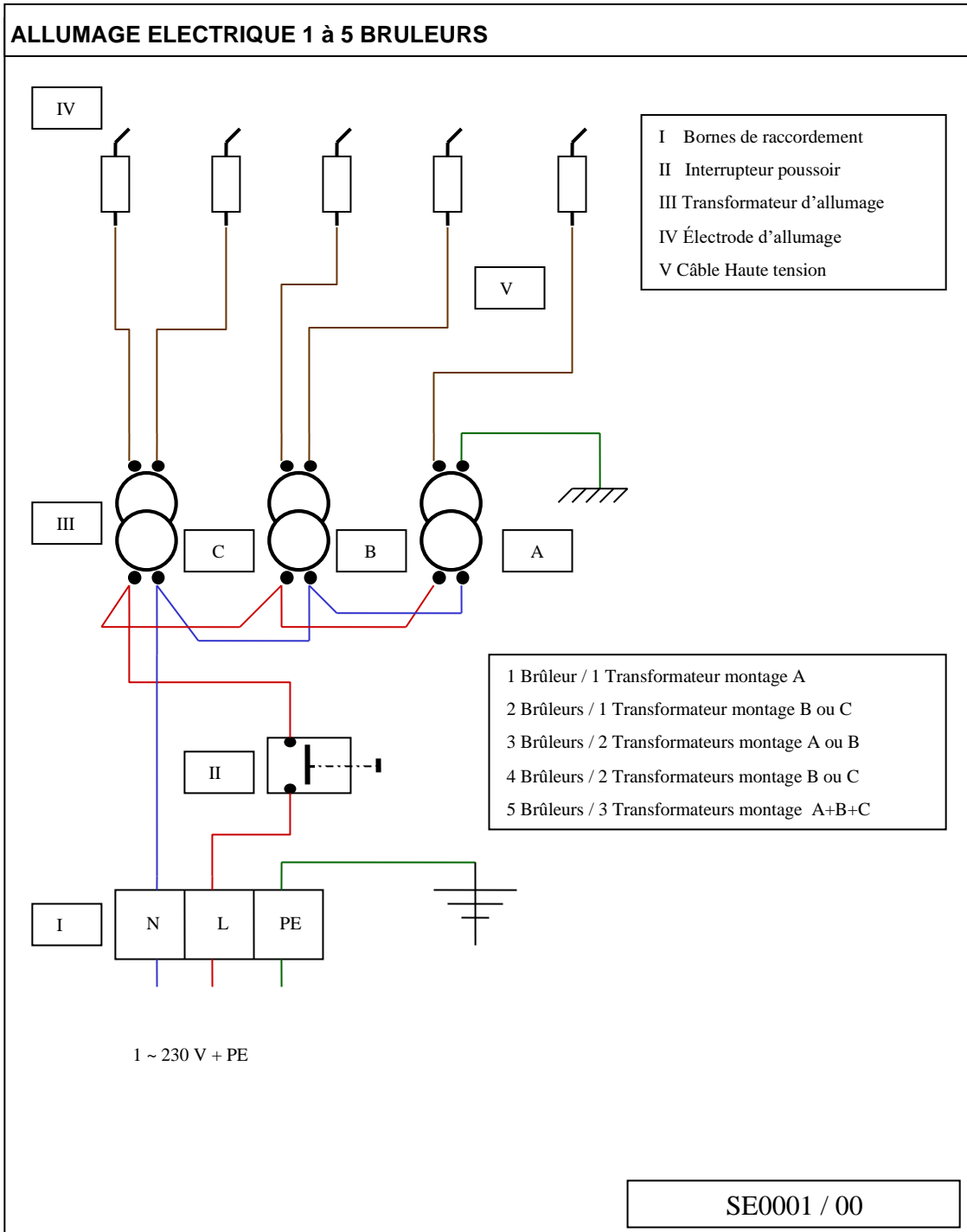
5.1. Raccordement en eau :

Point de raccordement sur embout laiton mâle 6x8 se trouve dans l'appareil.	
Embout laiton 6x8	Figure H
Réglage débit d'eau	
<ol style="list-style-type: none"> 1) Retirer la manette de commande. 2) Enlever le bandeau de commande (vis de fixation sous le capot de commande) 	<ol style="list-style-type: none"> 3) Mettre en service l'appareil. (§ 3.4) 4) Régler l'électrovanne figure H. 5) Pour diminuer le débit tourné dans le sens horaire. (repère A figure H)

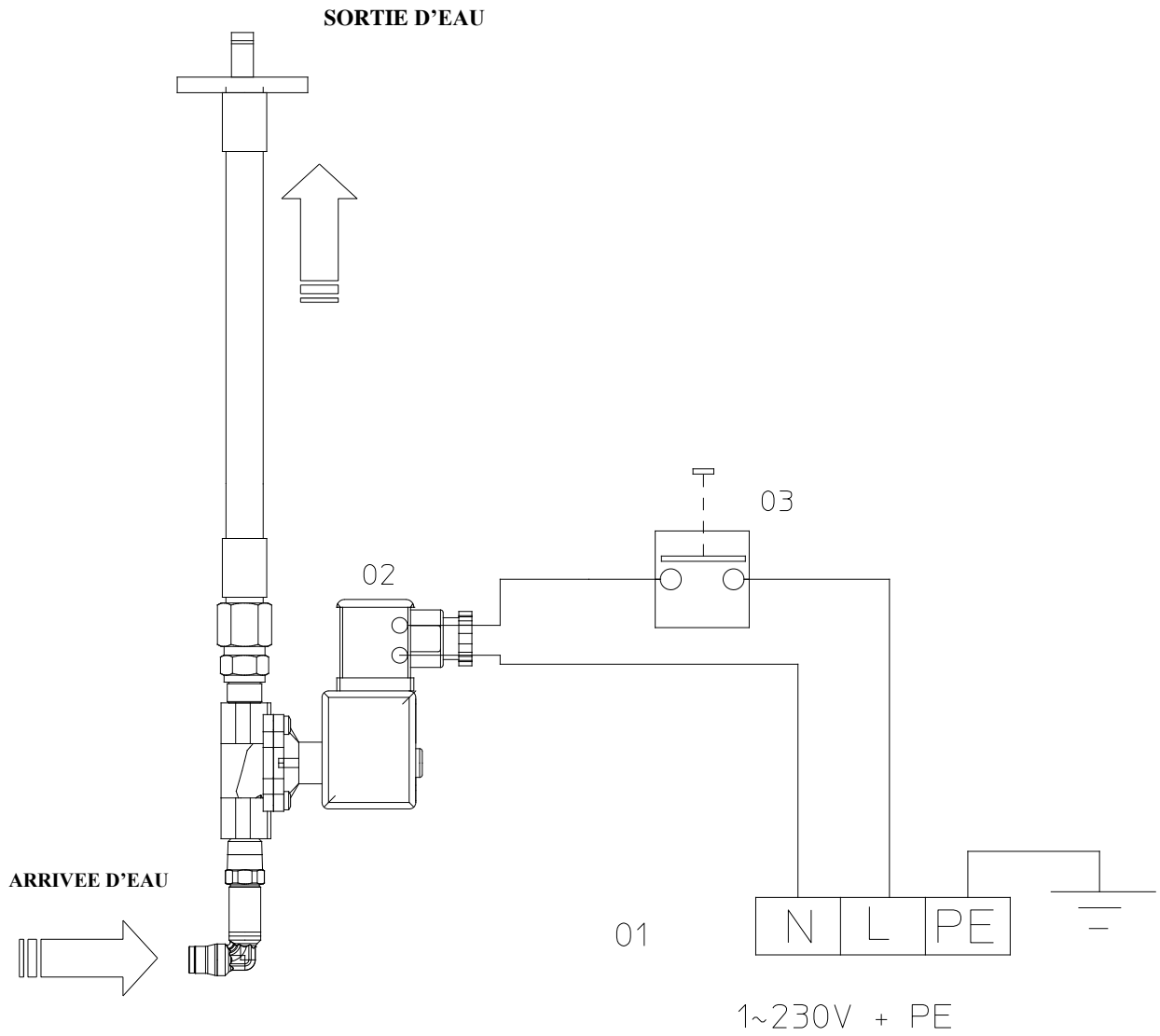
5.2. Contrôles après raccordement

- L'étanchéité du circuit d'eau.
- Le bon fonctionnement du circuit d'eau.

6. SHEMAS DE CÂBLAGE



BAC A EAU



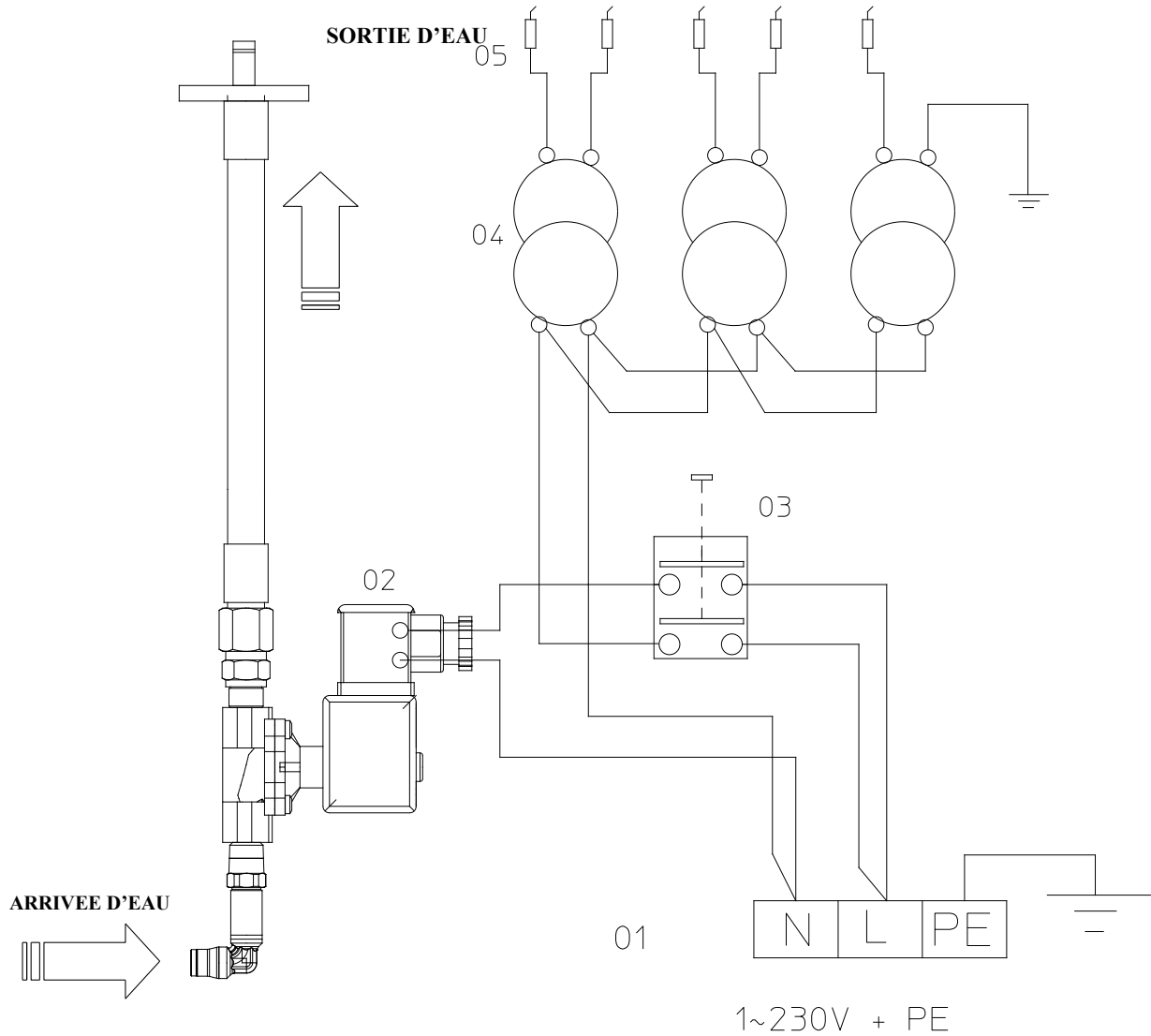
REP	REP	DESIGNATION	QUANTITE		SE0001/V2 - 1 brûleur	
01	07069A	BORNES DE RACCORDEMENT	1			
01	02468A	BORNES DE RACCORDEMENT	2			
02	05405A	ELECTROVANNE	1			
03	07095A	INTERRUPTEUR POUSSOIR	1			

	DATE	NOM
DESSINER	22.09.05	LA RIZZA
MODIFIE R		

SCHEMA BAC A EAU

NUMERO PLAN	IND
SE//0099	00

BAC A EAU + ALLUMAGE



REP	CODE	DESIGNATION	QUANT.	REP	CODE	DESIGNATION	QUANT.
01	07069A	BORNES DE RACCORDEMENT	1	04	02161A	TANSFORMATEUR D'ALLUMAGE	3
01	02468A	BORNES DE RACCORDEMENT	2	05	07010A	ELECTRODE D'ALLUMAGE	5
02	05405A	ELECTROVANNE	1				
03	02105A	INTERRUPTEUR POUSSOIR	1				

DATE	NOM	SCHEMA BAC A EAU + ALLUMAGE	NUMERO PLAN	IND	
19.10.05	LA RIZZA		SE /	0101	00

Ce plan est notre propriété. Il ne peut être copié, ni communiqué sans notre autorisation

7. Liste des pièces de première urgence

Désignation Code	Photo	Désignation Code	Photo
Veilleuse Du brûleur volcan 08284A		Electrode (option allumage électrique) 03415A	
Injecteur gaz G31 Ø1.50 Propane G20-G25 Ø2,40Naturel		Câble haute tension (option allumage électrique) 174004	
Robinet gaz Si robinet a visser :08094A		Commutateur Marche/Arrêt (Option bac à eau) 02104A	
Si robinet a bride : 00502A		Commutateur Option Allumage + Bac à eau d'eau 08268A	
Cone brûleur 08494A		Voyant Blanc (option allumage électrique) 173646 en 400v 173641 en 230v	
Thermocouple 00290A		Bouton poussoir D'allumage Ele0018	
Electrovanne Option ruissellement d'eau 507650		Transformateur D'allumage 02161A	
Brûleur volcan complet 08022A		Injecteur veilleuse volcan 08286A en GP 08285A en GN	



Simple services R-G4FN/R-G2FN



Désignation	AEROGAM
V02590	AEROGAM PRO 1000 R-G4FN
V02594	AEROGAM PRO 500 R-G2FN



Notice d'utilisation

CHARVET

F-38850 – CHARAVINES
Tél. : (33)-4-76-06-64-22
Fax : (33)-4-76-55-78-75
Email : info@charvet.fr
Email : sav@charvet-sa.fr

NOTICE : Aerogam pro 1000 R-G4FN
ind. : A; Date de création : 29/03/12
Date de mise a jour :
Code notice :

SOMMAIRE

NOTICE D'UTILISATION	15
1.	2
« CONFORMITE AU DECRET FRANÇAIS N°2005-829 DU 20 JUILLET 2005. »	2
1. GENERALITES:.....	3
1.1. PANNEAU DE COMMANDE AEROGAM BRULEUR VOLCAN.....	3
2. PREMIERE MISE EN ROUTE	3
3. MISE EN SERVICE	5
3.1. FEUX NUS.....	5
3.2. UTILISATION DU BAC A EAU.....	6
4. MISE HORS SERVICE.....	7
5. ENTRETIEN.....	7
5.1. NETTOYAGE DES HABILLAGES EN ACIER INOXYDABLE :.....	7
5.2. NETTOYAGE DES CHAPEAUX DE BRULEURS VOLCAN :.....	7
6. LISTE DES PIECES DE PREMIERE URGENCE	8

« Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. »

Exclusivement pour la France

A - La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. A ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge :

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECYSTEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation. Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYSTEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

↳ au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.

↳ ou à l'adresse e-mail suivante : synegdeee@recystempro.com

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

- nom du producteur de l'équipement
- type d'équipement
- poids estimé
- lieu d'enlèvement
- nom et coordonnées de l'installateur
- adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYSTEM-PRO procédera à l'enlèvement. » »

« Cet appareil est conforme à la directive 2009/142(Déclaration de conformité au type) »

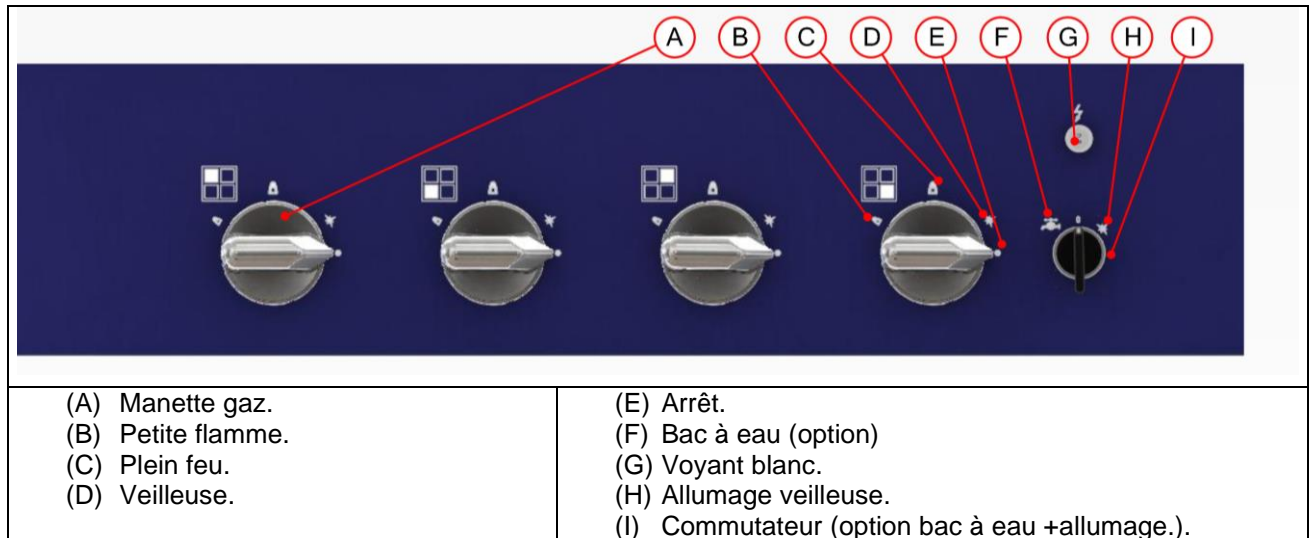


1.

1. GENERALITES:

- **GARANTIE :** La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.
- Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié.
- Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle, il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié.
- Le brûleur est équipé d'un système de sécurité par thermocouple et d'une veilleuse d'allumage permanente.

1.1. Panneau de commande Aerogam brûleur volcan



2. PREMIERE MISE EN ROUTE



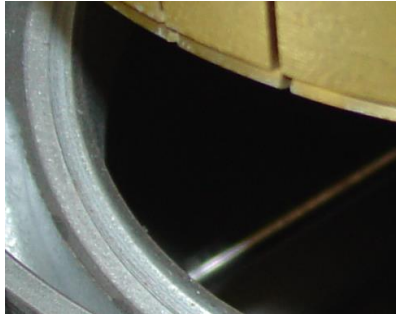
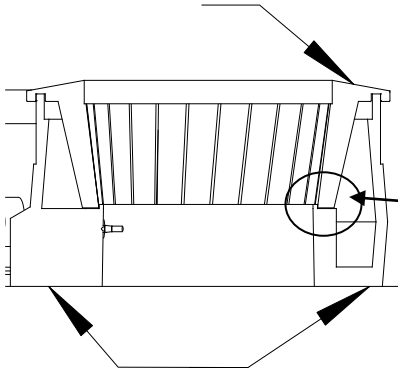
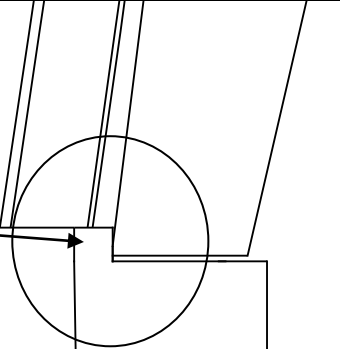

- Avant la première mise en service, il est conseillé de nettoyer l'appareil afin de retirer les poussières ou impuretés accumulées durant la période de stockage.
- Retirer tous les plastiques de protection des aciers inoxydables.
- S'assurer que l'organe de commande est fonctionnel, puis ouvrir la vanne de barrage gaz.

Avant chaque utilisation vérifier que le chapeau du brûleur soit parfaitement mise en place dans la gorge.

(Voir procédure)

Attention : Ne pas faire tomber le chapeau du brûleur car celui-ci se détériora et son fonctionnement en sera défectueux.

Ne pas nettoyer le chapeau par immersion dans une solution acide.

		
		
<p>- Feux nus</p> <p>Enlever la grille en fonte (10.6Kg) (fig.a)</p> <p>Positionner le chapeau du brûleur (fig.b,c) dans son logement. (voir schéma)</p> <p>Puis vérifier s'il est correctement en place, en le poussant de gauche à droite, (fig.f) celui-ci ne doit pas sortie de la gorge.</p> <p>Si le chapeau du brûleur et mal positionné dans son logement il se détériora et son fonctionnement sera défectueux.</p>		

3. MISE EN SERVICE

Généralités : Chaque brûleur est équipé d'un système de sécurité par thermocouple et d'une veilleuse d'allumage permanente.

3.1. Feux nus

Pousser et tourner la manette de commande correspondant au brûleur vers la gauche jusqu'à la position veilleuse.

Appuyer à fond sur la manette et en même temps présenter une flamme à proximité des orifices de la veilleuse ou agir sur le poussoir d'allumage pour les appareils équipés de **l'option allumage électrique**.

Maintenir la manette appuyée durant quelques secondes (5 à 20 s environ) avant de relâcher la pression.

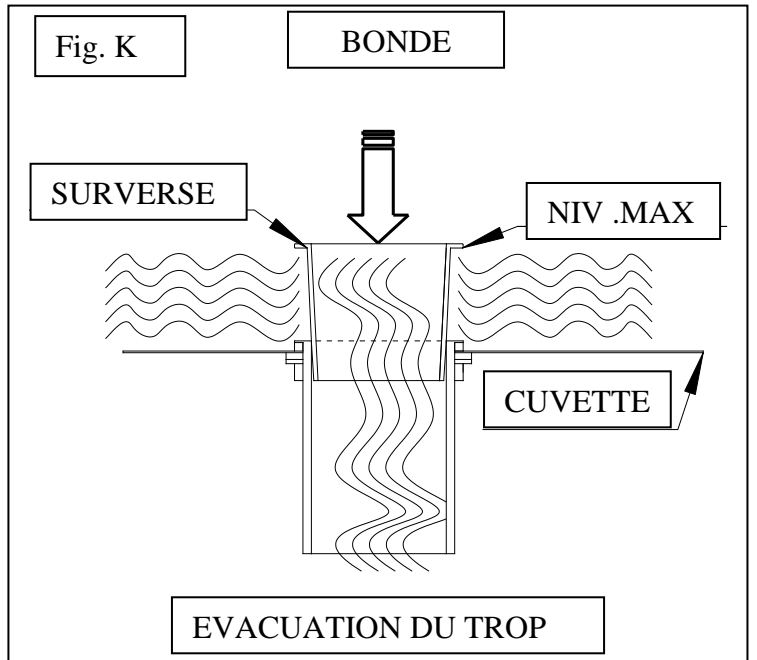
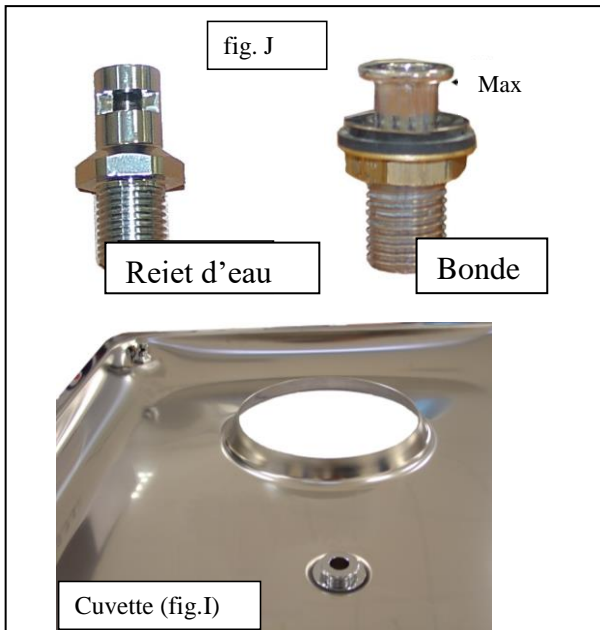
La veilleuse doit rester allumée. Renouveler l'opération en cas d'échec.

La veilleuse allumée, tourner la manette sur la gauche jusqu'à la position "plein feu" (voir légende page 21), le brûleur fonctionne à sa puissance nominale.

En tournant jusqu'à la position suivante (petite flamme) on obtient un ralenti.



3.2. Utilisation du bac à eau



Bac à eau seul ou Allumage élect. seul	Allumage + bac à eau
---	-------------------------

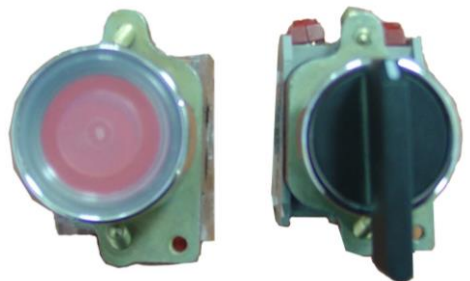


Fig. L

- Contrôles avant l'utilisation du bac à eau
- Contrôler si la bonde est bien en position au milieu de la cuvette. (fig.I) et (fig.J)
- Procédure d'utilisation
- Agir sur le bouton poussoir ou sur le commutateur. (fig.L)
Puis remplir jusqu'au niveau maxi de la bonde. (fig.K)
- Note 1 : Pour vidanger enlever la surverse.*
- Note 2 : Après avoir mis en fonction le bac à eau vérifier visuellement l'étanchéité du circuit de raccordement d'eau.*
- Note 3 : Veiller à ne pas perdre la bonde ; la remettre en place après chaque nettoyage.*

4. MISE HORS SERVICE

Ramener la manette de commande sur la position, ● = Arrêt
 En fin de journée, couper la vanne gaz, l'alimentation au réseau électrique.
 Nettoyer la plaque, la goulotte périphérique le bac de récupération après chaque usage.

5. ENTRETIEN

Le matériel doit être entretenu au minimum une fois par an par un installateur qualifié, pour un meilleur service, et en fonction de l'intensité d'utilisation il est conseillé de renouveler cette opération régulièrement.

Attention : Certaines pièces de cet appareil, sont protégées par le fabricant, en cas de dysfonctionnement faire appel à un installateur qualifié.



Avant toute opération d'entretien, attendre que la température des éléments proches de la plaque soit à une température supportable.

5.1. Nettoyage des habillages en acier inoxydable :

- Il est fortement recommandé de nettoyer l'appareil après chaque service.
- Mettre l'appareil à l'arrêt. Avant le nettoyage fermer les vannes de barrage gaz et mettre hors tension l'appareil.
- Laver, avec une éponge, à l'eau savonneuse (ou autre produit détergent *neutre*. *Proscrire l'eau de javel et tout produit acide même très dilué.*)
- Pour les dessus, utiliser si nécessaire une éponge à récurer en prenant soin de toujours frotter **dans le sens du polissage.**



**Cet appareil ne doit pas être nettoyé au moyen de projections d'eau et de jets d'eau sous pression.
 S'assurer de la mise hors tension de l'appareil avant nettoyage.**

5.2. Nettoyage des chapeaux de brûleurs volcan :

Procéder à un nettoyage régulier des chapeaux, pour éviter une corrosion de ces derniers.
 Vous pouvez nettoyer les chapeaux avec un chiffon imbibé d'eau additionnée de lessive de soude (1/2 verre de lessive par litre)

On peut également nettoyer les chapeaux avec du vinaigre blanc laissez agir 2 heures
 (Ne jamais ajouter du sel dans le vinaigre blanc)

Ne pas oublier de rincer abondamment même entre les fentes du chapeau de brûleur.
 Un mauvais rinçage en résultera une flamme de couleur verte ainsi qu'une détérioration du chapeau de brûleur.

Avertissement :

«Lors des débordements d'eau de cuisson des fruits de mer ou de choucroutes, il y a création d'une usure accélérée de la plaque de flamme en laiton. Nous conseillons après chaque usage intensif et dès le refroidissement du brûleur, d'effectuer un rinçage à l'eau douce abondant. Ces pièces baignées dans la flamme sont considérées comme des pièces d'usure et n'entrent pas dans le cadre de la garantie.» Le rinçage ne permettra pas d'arrêter le phénomène d'usure mais pourrait le retarder. »

6. Liste des pièces de première urgence

Désignation Code	Photo	Désignation Code	Photo
Veilleuse Du brûleur volcan 08284A		Electrode (option allumage électrique) 03415A	
Injecteur gaz G31 Ø1.50 Propane G20-G25 Ø2,40Naturel		Câble haute tension (option allumage électrique) 174004	
Robinet gaz Si robinet a bride :00502A		Commutateur Marche/Arrêt (Option bac à eau) 02104A	
Si robinet a visser : 08094A		Commutateur Option Allumage + Bac à eau d'eau 08268A	
Cone brûleur 08494A		Voyant Blanc (option allumage électrique) 173646 400v 173641 230v	
Thermocouple 00290A		Bouton poussoir D'allumage Ele0018	
Electrovanne Option ruissellement d'eau 507650		Transformateur D'allumage 02161A	
Brûleur volcan 08022A		Injecteur veilleuse 08286A en GP 08285A en GN	



venir votre installateur pour remplacer les organes de commande défectueux en vue d'une prochaine sation.



Seul un électricien habilité peut remplacer les transformateurs d'allumage.

TOUTES RESPONSABILITES du constructeur et de l'installateur ne saurait être mise en cause si l'opérateur ne fait la demande d'intervention suite à ces dysfonctionnements.

REPORTER ci-dessous les informations de la PLAQUE SIGNALÉTIQUE de votre appareil.

	CHARVET S.A. 38850 CHARAVINES
Réf.	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Code:	<input style="width: 50%;" type="text"/> Type: <input style="width: 50%;" type="text"/>
N°FC:	<input style="width: 50%;" type="text"/> <input style="width: 50%;" type="text"/>
N°OF:	<input style="width: 50%;" type="text"/> Rep. <input style="width: 50%;" type="text"/>
Cat.	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Gaz	<input style="width: 100%;" type="text"/>
P (mbar)	<input style="width: 100%;" type="text"/>
ΣQ_n (kW)	<input style="width: 100%;" type="text"/>
ΣV_n (m ³ /h)	<input style="width: 100%;" type="text"/>
ΣM_n (kg/h)	<input style="width: 100%;" type="text"/>
U	<input style="width: 20%;" type="text"/> V <input style="width: 20%;" type="text"/> Hz Ip <input style="width: 20%;" type="text"/>
P	<input style="width: 20%;" type="text"/> kW <input style="width: 60%;" type="text"/>
	<input style="width: 100%;" type="text"/>
MADE IN FRANCE	

Ces renseignements faciliteront vos communications avec votre installateur pour la maintenance, des fournitures de pièces de rechange.